

➤ **RESPONSABLE
PEDAGOGIQUE**

CABON Sarah-Marie
Maître de conférences de
Droit privé et sciences criminelles à
l'UPF

Intervenants :

BONIFASSI Michel
VP au TPI Pôle correctionnel

CABON Sarah-Marie et SAUVAN Denis
Maîtres de conférences de Droit privé et
sciences criminelles à l'UPF

COLLORIG Nadine
Psychologue au centre pénitentiaire de
Nuutania

DAUTRY Anne– Laure
Directrice adjointe des centres pénitentiaires
de Polynésie française

De CASTELLAN Elisabeth
VP chargée de l'application des peines

FRAGNOLI Thierry
Doyen des juges d'instruction

HOANG-OPPERMAN Van
Médecin légiste

HOBT Georges (Lieutenant-Colonel)
Officier adjoint chargé de la police judiciaire
Gendarmerie Nationale Polynésie française

JOLY Gérard
Président du tribunal du travail et juge pour
enfants

MOREAU Cécile
Directrice de l'APAJ de Polynésie française

PINET-URIOT Isabelle
Présidente de la Cour d'Assises de Papeete

ROSSI Catherine
Professeure de criminologie
Université Laval – Québec (Canada)

ROUSSEL Cyrille
OPJ Technicien d'identification criminelle
Gendarmerie Nationale Polynésie française

THOREL José
Substitut Général Cour d'Appel de Papeete

➤ **CALENDRIER**

**Formation ouverte à la demande
pour un minimum de 20 inscrits**

➤ **LIEU DE FORMATION**

Campus d'Outumaoro
Université de la Polynésie française

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DE CRIMINOLOGIE

Objectifs et compétences développées

La criminologie est une science qui étudie sous divers angles (juridique, sociologique, psychiatrique, psychologique, médical) le phénomène criminel. Cette étude a pour but de comprendre les causes du passage à l'acte et d'apprécier les réactions du groupe social face à ces transgressions.

Ce diplôme universitaire tend par conséquent à présenter un regard croisé sur les causes et le traitement du phénomène criminel en faisant intervenir, comme formateurs, aussi bien des juristes que des médecins, des psychologues agents de l'administration pénitentiaire, magistrats et d'autres praticiens encore. Ainsi, il sera question d'aborder ensemble des disciplines qui sont habituellement cloisonnées : le droit, la sociologie, la psychologie, la médecine légale.

Le principal objectif de cette formation diplômante est, à partir des causes de la délinquance, d'en examiner les formes multiples et d'en analyser les réponses sociales, en particulier en Polynésie française.

Poursuites d'études et débouchés professionnels

En s'inscrivant à la préparation à ce diplôme d'université, les étudiants pourront enrichir leur cursus en vue notamment d'une inscription aux concours.

Quant aux personnes s'inscrivant au titre de la formation continue, elles trouveront dans cette formation l'occasion d'une réflexion sur les causes, les manifestations de la délinquance et la réponse sociale apportée tant du point de vue de l'auteur que de la victime.

Public et conditions d'accès

La formation est ouverte :

- aux diplômés d'études juridiques ou économiques générales (titulaires du DEUG ou 2^{ème} année de Licence mention Droit ou Sciences économiques),
- aux titulaires d'une 2^{ème} année de licence de psychologie et de sociologie,
- aux titulaires d'une Capacité en droit,
- aux personnes ayant bénéficié soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures en France ou à l'étranger, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine,
- aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine.

Organisation pédagogique

Cours du soir

Cursus

U.E.1 Criminologie générale (30 h)

U.E.2 Droit pénal / Procédure pénale (30 h)

U.E.3 Justice des mineurs (Mineur en danger / Mineur délinquant) (20 heures)

U.E. 4 Droit de la peine (20 h)

U.E. 5 Criminologie clinique (Facteurs de risques criminels/Psychiatrie et psychologie criminelle)(20 h)

U.E. 6 Droit pénitentiaire (20 h)

U.E. 7 Victimologie et réparation des victimes (Gestion des victimes de violences intra familiales)(20 h)

U.E. 8 Traitement judiciaire de la délinquance (20 h)

U.E. 9 Criminalistique (Police technique et scientifique) (20 h)

Durée : 200 heures

Validation : Contrôle continu

Frais de formation

Prestation complète (les 9 UE), délivrance du diplôme d'université :

Etudiant (sur présentation d'un justificatif de l'année universitaire en cours) : 98 000 F

Adulte en reprise d'étude (ARE) : 240 000 F

UE 1 et UE 2 : 35 000 F / UE

UE 3 à UE 9 : 30 000 F / UE

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

B.P. 6570 – 98702 Faa'a – Tahiti – Polynésie française

Tél. : 40.80.38.77 – Fax : 40.80.39.77

formation-continue@upf.pf – www.upf.pf